DLP 10-8-05113734



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

PICARDIE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°17 du 9 août 2005 - 2 pages

Pomme de Terre

Mildiou

Situation sanitaire

Le mildiou est toujours présent en parcelles. De nouveaux symptômes font même leur apparition dans des parcelles jusqu'ici saines.

Le coin des modèles

Les conditions sont toujours favorables au développement de la maladie.
Selon le modèle Guntz-Divoux, les générations de mildiou se succèdent régulièrement. De nouvelles sorties de taches sont prévues tout au long de la semaine.
Les potentiels de sporulation sont encore élevés sur tous les postes climatiques.

Préconisations

Il est conseillé d'observer régulièrement vos parcelles. L'état sanitaire peut évoluer rapidement.

➢**Toutes variétés confondues**:
La protection doit être assurée dans toutes les situations. Rappelons que la protection fongicide doit être maintenue jusqu'à destruction complète du feuillage. Elle doit être soignée avant et après le défanage pour pouvoir obtenir des tubercules sains.

✔ ***Sur variétés sensibles et intermédiaires: la pression de la maladie étant très importante, on privilégiera des spécialités possédant une action anti-sporulante.***

✔ ***Sur variétés résistantes : la protection peut se poursuivre avec des contacts simples.***

En cas de mildiou déclaré en parcelle, reportez-vous au bulletin n°13 du 4 juillet 2005.

Situation épidémiologique poste par poste
(d'après Guntz-Divoux et Milsol)

Postes climatiques	Génération	Date prévue de sortie de tache	Potentiel de sporulation
Amiens	12 ème	à partir du 12 août	Fort
Attilly	13 ème	à partir du 13 août	Fort
Beines	11 ème	à partir du 13 août	Fort
Bernaville (MF)	13 ème	à partir du 12 août	Fort
Ebouleau	11 ème	à partir du 12 août	Fort
Epehy (MF)	13 ème	à partir du 12 août	Fort
Forte	11 ème	à partir du 8 août	Fort
Froidmont	11 ème	à partir du 13 août	Fort
Abbeville	12 ème	à partir du 8 août	Fort
Marcelcave	13 ème	à partir du 12 août	Fort
Saint Just en Chaussée	12 ème	à partir du 5 août	Fort
Vauvillers	12 ème	à partir du 9 août	Fort
Verdilly	13 ème	à partir du 8 août	Fort
Vic sur Aisne	10 ème	à partir du 9 août	Fort
Villeroy	11 ème	à partir du 6 août	Fort
Villers Bocage	14 ème	à partir du 12 août	Fort
Villiers le Sec	12 ème	à partir du 6 août	Fort
Vron (MF)	12 ème	à partir du 10 août	Fort

Mildiou: maintenez la protection jusqu'à destruction complète du feuillage

Ministère de l'Agriculture Service Régional de la Protection des Végétaux

Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56
E-mail : srpv.draf-picardie@agriculture.gouv.fr
Notre site : www.srpv-picardie.com

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Picardie par délégation (art. L252-1 à L252-5 du Code Rural).

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Christophe MARTINET
Publication périodique C.P.P.A.P n°1823AD
ISSN n°07576609

Tarif Courrier 62 •
Tarif Fax 59•
Tarif E-mail 57 •

© SPV Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

BnF S&T
P126
D3 4° 2000 - 9095

Pucerons

Situation

L'activité des pucerons est désormais limitée sur la plupart des parcelles.
Les populations semblent s'être régulées avec des conditions peu favorables et la présence des auxiliaires.
Attention toutefois, dans des conditions particulières, le seuil pourrait encore être atteint.

Préconisations

D'une manière générale, les interventions ne sont plus nécessaires.
Rappels du seuil d'intervention :
plus de 20 folioles porteuses de pucerons sur les 40 observées.

Doryphores

Situation

La présence de doryphores est toujours constatée parfois même dans des proportions importantes.

Préconisations

Dans le cas de présence mixte (pucerons et doryphores), privilégiez l'emploi d'un insecticide polyvalent.